

Apporter des déchets verts



La plate forme de compostage du SIVOM SAGe permet à tous les professionnels et particuliers* de déposer des déchets verts. Ces déchets verts seront broyés sur place et transformés en compost.

[En savoir plus sur le processus de transformation](#)

Tarif du traitement des déchets verts :

Déchets verts : 45,24 € TTC / tonne

Souches / troncs : 90 € TTC / tonne

Dépôt au pôle Saudrune route de Portet à Cugnaux :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

Important, la qualité des déchets verts :

La qualité des déchets verts est primordiale pour la qualité du compost produit sur le site.

Les déchets verts acceptés : tontes de pelouses, feuilles, tailles de haies et d'arbustes, produits d'élagage d'arbres, déchets floraux.

Merci de veiller à ce qu'ils ne comportent pas de terre, cailloux, sacs, pots et objets en plastique, gravats, grillages, lien en métal ou synthétiques ou tout autre déchet que du déchet vert.

Les souches doivent être apportées à part et exemptes de terre et de cailloux.

Le SIVOM SAGe se réserve le droit de refuser un chargement non conforme, ou le cas échéant à refacturer l'évacuation des déchets non conformes vers un site de traitement approprié.

Vous vous engagez à veiller à la qualité des déchets verts et à respecter le protocole de sécurité en vigueur.

Le port du gilet jaune est obligatoire.

Plus d'informations : 05 34 63 79 55

* Vos déchets verts peuvent être pris en charge par votre déchèterie de secteur.

Contactez votre mairie pour connaître votre déchèterie de rattachement et ses conditions d'apport.